

L'an deux mille dix-neuf et le vingt et un octobre du mois d'octobre à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Dominique BODON, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Joël MOCZADLO Stéphane FONTIN, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane DUBREU, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration :

Mme Bénédicte MARTIN à M. le Maire
 M. Christian BARNIER à M. Stéphane DUBREU
 Mme Stéphanie BORRAS à Mme Agnès AYME
 Mme Mélinée GHAZIGUIAN à Mme Claudie ARNAUD
 M. Romain MARCELIN à M. Henri ANDRIEUX

Nombre de membres

afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Absents :

Mme Nadine EYSSARTEL, M. Xavier MASINGUE,
Secrétaire de séance : Mme Claudie ARNAUD

Date de la convocation : 15 octobre 2019

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2019

Le procès-verbal est soumis à l'approbation de l'assemblée.

2. DECISIONS MUNICIPALES

N°	date	prestataire	objet	Montant	durée	Service
154	23/09/2019	KEYYO COMMUNICATIONS	CENTRE CULTUREL MICHEL BRUSSET – CARTE SIM	3.99 € HT /mois	36 mois	PAG
155	16/09/2019	PPS ELECTRICITE	CREATION D'UNE ROCADE OPTIQUE ENTRE L'HOTEL DE VILLE ET LA MEDIATHEQUE	7 194.00 € HT	//	PAG
156	24/09/2019	EURL SEGU	REHABILITATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE – LOT 1 : DEMOLITION – MACONNERIE – CARRELAGE	22 963.02 € HT	//	PAG
157	24/09/2019	JL MATHIEU PEINTURE	REHABILITATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE – LOT 2 : CLOISONS – FAUX PLAFONDS – PEINTURE	7268.79 € HT	//	PAG
158	24/09/2019	MOB	REHABILITATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE – LOT 3 : MENUISERIE ALUMINIUM BOIS VITRERIE	13 667.09 € HT	//	PAG
159	24/09/2019	SARL GALIZZI DAVID	REHABILITATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE – LOT 4 : ELECTRICITE – CHAUFFAGE – PLOMBERIE	14 124.83 € HT	//	PAG
160	24/09/2019	SRMV	SECURISATION ET AMENAGEMENT PIETONNIER DE LA ROUTE DE VEAUX – BUSAGE FOSSES	20 822.00 € HT	//	PAG
162	24/09/2019	AIR LIQUIDE	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EMBALLAGES DE GAZ MEDIUM ET DE GRANDES BOUTEILLES	732.00 € TTC	2020 2021 2022	PT
163	20/09/2019	Cic ENLIVREZ-VOUS	SPECTACLE – 20 SEPTEMBRE 2019	1 200.00 € TTC	//	DGS
164	24/09/2019	@FIRMS	CONTRAT DE MAINTENANCE DU SERVEUR DE TELEPHONIE 3CX PHONE SYSTEM	1 800.00 € HT	2020 2021 2022	PAG

165	24/09/2019	@FIRMS	MISE A JOUR DU LOGICIEL DE TELEPHONE	1588.00 € HT	//	PAG
166	24/09/2019	@FIRMS	LOGICIEL DE MESSAGERIE MDAEMON	2098.20 € HT	2020 2021 2022	PAG
168	24/09/2019	CABINET SYMBIOSE	PROJET D'AMENAGEMENT « LA PLUS HAUTE » MISSIONS ENVIRONNEMENTALES	4 050.00 € HT	//	PAEE
187	30/09/2019	C2A	RELEVES TOPOGRAPHIQUES – AMENAGEMENT DU SECTEUR « CALADE BAS »	1 980.00 € HT	//	PAG
189	08/10/2019	SFR BUSINESS	CARTE SIM VIDEO SURVEILLANCE	22.00 € HT/mois	36 mois	PM
190	08/10/2019	STE JOSE FORT	TRAVAUX ELECTRICITE POLICE MUNICIPALE	1 440.00 € IIT	//	PAEE

3. DIRECTION GENERALE

3.1 – RESTAURATION DU COLOMBIER (PAVILLON ROSE) – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Monsieur Daniel HERMSDORFF

Monsieur Daniel HERMSDORFF rappelle qu'il y a eu une 1^{ère} tranche et dans le cadre du projet de restauration du colombier (phase 2), il est possible d'obtenir des financements pour les travaux qui consisteraient à :

- ↪ la couverture de protection
- ↪ l'imperméabilisation des murs
- ↪ la partie intérieure : enduit, chappe, poutres
- ↪ la partie extérieure : murs, enduit
- ↪ la rampe d'escalier
- ↪ l'étude et la maîtrise d'œuvre

La valorisation du site par des expositions, des concerts, des ateliers est évaluée à 12 000.00 €

Avec l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 14 octobre 2019, le conseil municipal décide de :

- valider le projet et son plan de financement
- solliciter auprès des institutionnels les aides financières suivantes

	Coût HT	Région Sud		Feader		Autofinancement	
Travaux	59 620.00 €	40 %	23 848.00 €	40 %	23 848.00 €	20 %	11 924.00 €
Valorisation	12 000.00 €	40 %	4 800.00 €	40 %	4 800.00 €	20 %	2 400.00 €

POUR	21
CONTRE	0
ABSTENTION	0

3.2 – DECISION MODIFICATIVE COMMUNE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Avec l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 14 octobre 2019, le conseil municipal valide la modification des crédits comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses ART 6226 : honoraires : + 8 000.00 €

Dépenses ART 022 : dépenses imprévues : - 8 000.00 €

POUR	21
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Monsieur le Maire précise que cette somme est nécessaire pour payer l'avocat en charge du recours PLU (pourvoi en cassation)

4. AFFAIRES GÉNÉRALES

4.1 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TARIF TERRASSES 2020

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est proposé aux conseillers municipaux de réviser les tarifs d'occupation du domaine public ci-après :

	2019	2020
4 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TERRASSES		
terrasse - installation d'occupation lourde	8.30 €	8.50 €
terrasse - installation d'occupation légère	6.10 €	6.30 €

Il est à préciser que les autres tarifs en vigueur demeurent inchangés.

Ces tarifs ont reçu un avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 14 octobre 2019 et le conseil municipal valide les tarifs proposés à compter du 01 janvier 2020.

Monsieur Joël MOCZADLO demande la définition d'une occupation lourde.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'un aménagement de terrasse qui ne se démonte pas.

Monsieur Michel REYNAUD demande ce que sont les bouteilles de gaz, les rails.

Monsieur le Maire répond : c'est de l'occupation légère.

Monsieur Jacky ALLEMAND demande si les terrasses sont mesurées ?

Monsieur le Maire répond oui, le montant de l'occupation est calculé chaque année, la police municipale vérifie les superficies occupées sur le domaine public.

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	Monsieur Michel REYNAUD

4.2 - TRAVAUX CHEMIN DE RATAVON - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Joël MOCZADLO

Le conseil municipal est informé qu'une consultation a été lancée pour les travaux relatifs à l'extension des eaux pluviales – Chemin du Ratavon.

Les travaux consistent en :

- La fourniture et la pose de 450 ml de conduite gravitaire
- La fourniture et la pose de 12 regards.

L'avis d'appel public à la concurrence est paru sur « L'écho du mardi – les petites affiches » et sur la plateforme Klekoon.

La date de réception des offres a été fixée au lundi 23 septembre 2019 – 12 h

Trois dossiers sont parvenus en mairie par voie dématérialisée et la commission moyens généraux réunie le 14 octobre 2019 présente pour validation auprès du conseil municipal la proposition de la Société TEYSSIER de Vaison la Romaine pour un montant de 86 644.00 € HT.

Le conseil municipal décide d'entériner le choix proposé par la commission moyens généraux soit la Société TEYSSIER de Vaison la Romaine pour un montant de 86 644.00 € HT.

POUR	21
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Monsieur Joël MOCZADLO évoque le schéma directeur des eaux pluviales qui a permis de repérer les points de dysfonctionnement et le projet de la société GAUGIN (PUP).

Il rappelle les conditions du PUP desquelles découlent ces travaux et cette consultation.

Des travaux seront réalisés également par l'ASA Ouvèze Ventoux.

Ils devraient commencer mi-novembre et se terminer en février 2020. Une réunion de quartier sera organisée.

Suite à ces travaux interviendront des travaux de mise en sécurité des trottoirs.

Monsieur Jacky ALLEMAND évoque la question des bassins de rétention du lotissement du colombier qui ne sont pas utilisés.

Monsieur Joël MOCZADLO précise qu'effectivement l'eau pluviale ne s'évacue pas bien vers les bassins, il s'agit donc de mieux les utiliser en réalisant ces travaux.

4.3 – RESTAURATION DES SEPT TABLEAUX DU CHŒUR DE L'ÉGLISE – AVENANT

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Il est rappelé au conseil municipal la délibération qui entérinait le choix de l'Atelier Weissman pour les travaux de restauration des sept tableaux du chœur de l'église Saint Michel.

A ce jour, il est présenté un avenant pour une modification de la durée de ces travaux comme suit :

- Date de fin de chantier prévue : le 30 avril 2020
- Date de fin de chantier proposée : le 31 décembre 2020 soit une prolongation de huit mois.

Avec l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 14 octobre 2019, le conseil municipal valide l'avenant proposé.

POUR	21
CONTRE	0
ABSTENTION	0

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1 - CREATION EMPLOI CONTRACTUEL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que les emplois dans chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi N°84-53 du 26/01/84 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la FPT.

Le détachement de l'agent responsable du service enfance jeunesse ayant pris fin en juillet 2019, cet agent ayant réintégré la collectivité sur un poste de chargé de mission « patrimoine & culture », le contrat de remplacement pour détachement sur le poste de responsable du service enfance jeunesse prendra fin au 31/12/19.

Considérant le besoin au niveau du secteur enfance jeunesse

Monsieur le Maire propose de créer un emploi d'attaché territorial de catégorie A à temps complet et de pourvoir ce poste par un agent contractuel pour une durée de 3 ans. Celui-ci sera en charge du secteur enfance jeunesse, il sera placé sous la responsabilité du directeur général des services et aura pour mission principale la supervision et le contrôle des moyens alloués (humains et financiers), le suivi des dispositifs contractuels, ainsi que l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets liés à l'enfance et la jeunesse.

Vu le niveau de diplôme requis sur ce poste (BAC+3), les conditions de rémunération seront fixées par arrêté conformément à la grille du grade d'attaché territorial

La création de ce poste est validée par le conseil municipal.

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	Christophe PONCHON

6. INFORMATION

6.1 - COMMISSIONS DE LA COVE

date	Commission CoVe	Délégué-e	Objet
14 octobre 2019	CISPD	M. le Maire	Etat des lieux statistiques Actions menées sur le territoire et les associations ressources Lieux d'hébergement d'urgence Accueil des victimes en commissariat et en gendarmerie Politique pénale du parquet Pistes d'amélioration/de travail

6.2 – COMITES SYNDICAUX

date	Comité syndical	délégué	Objet
09 octobre 2019	SIAGV	M. le Maire	
17 octobre 2019	SMAEMV	M. le Maire	<p>Procès-verbal du comité syndical du 07 juillet 2019</p> <p>Compte rendu des décisions du Président</p> <p>Approbation de la charte du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux</p> <p>Budget principal – Exercices 2019 – Immobilisations corporelles et incorporelles à réformer</p> <p>Délibération portant suppression d'un emploi au sein du SMAEMV et actualisation du tableau des effectifs</p> <p>Structurer les Activités de Pleine Nature de la Destination Mont-Ventoux : Demande de subvention programme Leader 2014-2020</p> <p>« Animation du plan d'actions 2020 de la stratégie Espace Valléen du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux »</p> <p>Renouvellement du Conseil Scientifique de la réserve de Biosphère du Mont Ventoux</p>

6.3 - COMMISSIONS MUNICIPALES

date	Commission	Vice-président	Objet
14 octobre 2019	Moyens Généraux	Bénédicte MARTIN	<p>Avenant pour les travaux de restauration des tableaux de l'Eglise</p> <p>Extension du réseau des eaux pluviales Chemin de Ratavon</p> <p>Restauration du colombier – Demande de subvention</p> <p>Occupation du domaine public – tarif terrasses 2020</p> <p>Décision modificative</p>

6.4 - FESTIVITES

25 OCTOBRE 2019	CULTURE POUR TOUS	CINE CLUB	GRANDE SALLE
31 OCTOBRE 2019	AME	HALLOWEEN	GRANDE SALLE + PARVIS + MAIRIE + TERRITOIRE
11 NOVEMBRE 2019	COMMEMORATION		
16 NOVEMBRE 2019	LES DOIGTS DE FEES	PUCES DES COUTURIERES	BLANCHISSAGE
22 NOVEMBRE 2019	CULTURE POUR TOUS	CINE CLUB	GRANDE SALLE
23 NOVEMBRE 2019	AU FIL DU GROSEAU	CONFERENCE AUTOUR DU MOYEN AGE	GRANDE SALLE
30 NOVEMBRE 2019	AU FIL DU GROSEAU	CONFERENCE AUTOUR DU MOYEN AGE	GRANDE SALLE
06 DECEMBRE 2019	TELETHON 2019		
07 DECEMBRE 2019	GALERIE MARTAGON	VERNISSAGE	GALERIE ET PORCHE MAISON PORTE
08 DECEMBRE 2019	UCAM	PERE NOEL	GRANDE SALLE
	GAULE DU VENOUX	MARCHE DE NOEL	COURS DES ISNARDS
10 DECEMBRE 2019	COM. AFFAIRES SOCIALES	GOUTER DES AINES	BLANCHISSAGE

Questions diverses :

- Madame Myriam BERTRAND demande pourquoi le CCAS est propriétaire de la chapelle du Groseau ?
 - o La Commune l'a donnée au CCAS en 1920
- Monsieur Jacky ALLEMAND demande ou en est le parking dans le lotissement face à l'école ?
 - o Le projet est reporté à cause du prix.

La séance est levée à 19 h 50

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid pattern. The signatures are highly stylized and cursive, with some appearing to be names like 'L. H.', 'H.', 'J.', 'F.', 'G.', 'M.', 'P.', 'R.', 'S.', 'T.', 'U.', 'V.', 'W.', 'X.', 'Y.', 'Z.'